

marches-securises.fr

PUBLICATION



ÉTABLISSEMENT

Communauté
d'Agglomération de Vesoul
(70)
9 rue des Casernes
70000 Vesoul

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA
CONCURRENCE

TRAVAUX

Section 1 : Identification de l'acheteur**Nom complet de l'acheteur :** Communauté d'Agglomération de Vesoul (70)**Numéro national d'identification :**

Type : SIRET - N° : 24700001100244

Code postal / Ville : 70000 VESOUL**Groupeement de commandes :** Non**Section 2 : Communication****Moyens d'accès aux documents de la consultation**Lien vers le profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>**L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur :** Oui**Utilisation de moyens de communication non communément disponibles :** Non**Nom du contact :** Service mutualisé Affaires Juridiques / Commande Publique - Mail : service.marches-publics@vesoul.fr**Section 3 : Procédure****Type de procédure :** Procédure adaptée ouverte**Conditions de participation :**

Aptitude à exercer l'activité professionnelle : Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas des interdictions de soumissionner, et notamment qu'il est en règle au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés.

Capacité économique et financière : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et, le cas échéant, le chiffre d'affaires concernant les travaux objet du contrat, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles.

Capacités techniques et professionnelles : Liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, l'époque et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin.

Pour justifier des capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques sur lesquels il s'appuie pour présenter sa candidature, le candidat produit les mêmes documents concernant cet opérateur économique que ceux qui lui sont exigés par le pouvoir adjudicateur. En outre, pour justifier qu'il dispose des capacités de cet opérateur économique pour l'exécution des prestations, le candidat produit un engagement écrit de l'opérateur économique.

Pour les entreprises nouvellement créées, il sera demandé de fournir les éléments d'information visés au présent article disponibles à la date limite de remise de offres ou, si elles ne sont pas en mesure de les produire, de justifier de leurs capacités par tout moyen.

Technique d'achat : Sans objet**Date et heure limite de réception des plis :** Mardi 27 mai 2025 - 12:00**Présentation des offres par catalogue électronique :** Interdite**Réduction du nombre de candidats :** Non**Possibilité d'attribution sans négociation :** Oui**L'acheteur exige la présentation de variantes :** Non**Critères d'attribution :** Prix des prestations 60%

Valeur technique 35%

Environnement 5%

Les sous critères de la valeur technique sont précisés dans règlement de la consultation (RC).

Section 4 : Identification du marché

Intitulé du marché : Réhabilitation des bâtiments du Montmarin dans le cadre du projet de renouvellement urbain

Classification CPV : 45223220

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : La présente consultation concerne la réalisation de travaux de réhabilitation des bâtiments du Montmarin dans le cadre du projet de renouvellement urbain à Vesoul.

La présente procédure adaptée ouverte est soumise aux dispositions des articles L. 2123-1 et R. 2123-1 1° du Code de la commande publique.

Lieu principal d'exécution : Rue Edouard Belin – Cours Montaigne - 70000 VESOUL

Durée du marché (en mois) : 6

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Oui

Section 5 : Informations sur les lots

LOT :

Lot 1 : Gros-oeuvre

Délai : 2 semaines de travaux

Classification CPV : 45223220

Lieu d'exécution du lot : Rue Edouard Belin – Cours Montaigne - 70000 VESOUL

LOT :

Lot 2 : Isolation extérieure

Délai : 15 semaines de travaux

Classification CPV : 45321000

Lieu d'exécution du lot : Rue Edouard Belin – Cours Montaigne - 70000 VESOUL

LOT :

Lot 3 : Menuiseries extérieures

Délai : 2 semaines de travaux

Classification CPV : 45421000

Lieu d'exécution du lot : Rue Edouard Belin – Cours Montaigne - 70000 VESOUL

LOT :

Lot 4 : Electricité - Courants forts

Délai : 4 semaines de travaux

Classification CPV : 45311200

Lieu d'exécution du lot : Rue Edouard Belin – Cours Montaigne - 70000 VESOUL

LOT :

Lot 5 : Couverture

Délai : 4 semaines de travaux

Classification CPV : 45261210

Lieu d'exécution du lot : Rue Edouard Belin – Cours Montaigne - 70000 VESOUL

LOT :

Lot 6 : Génie climatique

Délai : 3 semaines de travaux

Classification CPV : 45331220

Lieu d'exécution du lot : Rue Edouard Belin – Cours Montaigne - 70000 VESOUL

LOT :

Lot 7 : Ossature bois

Délai : 4 semaines de travaux

Classification CPV : 45261100

Lieu d'exécution du lot : Rue Edouard Belin – Cours Montaigne - 70000 VESOUL

Section 6 : Informations complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires :

Le dossier de consultation des entreprises est remis gratuitement à chaque candidat s'il le retire sur le profil d'acheteur de la collectivité : www.marches-securises.fr.

Le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de négocier avec tous les candidats.

Le délai de validité des offres est fixé à 4 mois à compter de la date limite de réception des offres.

La durée du marché se confond avec le délai d'exécution. Le délai d'exécution global de l'ensemble des travaux est de 5 mois de travaux dont 1 mois de période de préparation à compter de la date fixée par l'ordre de service prescrivant le démarrage des travaux. La durée d'exécution de chacun des lots devra s'insérer dans le délai d'exécution global. Le début d'exécution de chaque lot du marché part de la date fixée par l'ordre de service prescrivant le démarrage des travaux.

Le pouvoir adjudicateur ne souhaite imposer aucune forme de groupement à l'attributaire du marché.

Il est interdit aux candidats de présenter plusieurs offres en agissant à la fois :

- En qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements ;
- En qualité de membres de plusieurs groupements ;
- En qualité de candidat individuel et de sous-traitant d'un autre candidat.

Date d'envoi du présent avis

05 mai 2025